

TECHNICIEN DES JARDINS ET ESPACES PAYSAGERS (RNCP37187)

Public concerné, nombre	<ul style="list-style-type: none"> • Personne ayant un projet professionnel dans le secteur de l'aménagement paysager • Personne motivée par une formation en apprentissage • Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP) • Ou sortir d'une 2^{nde} ou 1^{ère} • Entretien d'admission avec remise du dossier d'inscription • Signer un contrat d'apprentissage selon la réglementation en vigueur
Durée, modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Une durée de 2 ans • 19 semaines de formation par an (665 heures /an) • 35 heures hebdomadaires
Dates et délais d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Début de formation le 04 septembre 2023 • Accessible jusqu'au 31 décembre 2023 selon la réglementation en vigueur
Lieu(x)	<ul style="list-style-type: none"> • MFR DE CHAUMONT - 393 Montée de la Marnière - 38 780 EYZIN-PINET
Les types d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur privé : entreprises de paysage • En collectivité : service espaces verts d'une mairie ou d'une Communauté de Communes ...
Objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Former aux fonctions de salarié, de chef d'équipe, d'encadrant ou de collaborateur dans les structures privées ou publiques du Paysage
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Des matières professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Techniques du paysage (entretien et création) ○ Connaissance du végétal et des sols, écologie ○ Topographie ○ SST, Sécurité. ○ CAO, DAO, Dessin ○ Gestion de chantier ○ Marketing, GRH, économie générale et spécifique ○ Mécanique • Des matières générales <ul style="list-style-type: none"> ○ Expression et communication ○ Mathématiques et informatique ○ EPS • Des travaux pratiques
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie qui s'appuie sur l'alternance et le vécu des apprentis en entreprise • Ressources documentaires • Zone de travaux pratiques • Parc paysager de 3 hectares • Suivi individualisé des étudiants : Visites, carnet de liaison, entretiens individuels, fiches de positionnement
Modalités d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle en Cours de Formation (mises en situation, prestations orales, évaluations en milieu professionnel, étude de cas) • Deux épreuves terminales: Etude technique et Dossier de synthèse des pratiques professionnelles

<p>Compétences / capacités professionnelles visées</p>	<p>Créer et entretenir des jardins ou des espaces paysagers (RNCP37187BC01)</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier un projet d'aménagement d'un espace paysager pour organiser son travail • Réaliser des chantiers d'aménagements paysagers dans le respect des règles en vigueur (sécurité, environnement) • Assurer l'entretien des espaces paysagers dans le respect des règles en vigueur et de la transition écologique • Comprendre et appliquer les notions de gestion différenciée <p>Organiser des chantiers de création et d'entretien de jardin ou d'espaces paysagers (RNCP37187BC02)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser son chantier en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité • Coordonner une équipe autour d'un chantier paysager • Faire l'analyse et le bilan du chantier pour optimiser ses pratiques • Participer à l'optimisation des relations avec les clients et/ou les usagers <p>Proposer une conception, un chiffrage et une analyse d'un chantier paysager de l'entreprise ou du service (RNCP37187BC03)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi technico-économique de chantier • Etablir et justifier les éléments d'une étude technique avant devis • Contribuer à la veille technique et s'adapter aux évolutions du métier • Analyser son activité pour proposer des améliorations voire des évolutions des pratiques 	
<p>Coûts par participant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation financée par OPCO. • Possibilité d'internat (130 euros /semaine) ou de ½ pension (40euros /semaine) • Cotisation annuelle de 100,00 € 	
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>La formation est placée sous le contrôle d'un responsable et d'une équipe de formateurs professionnels ayant toutes les compétences requises et qui interviennent effectivement dans le processus d'acquisition des compétences.</p>	
<p>Suivi de l'action</p>	<p>Carnet d'alternance entre le lieu d'apprentissage et le CFA, espace numérique de travail pour l'organisation générale de la formation, visites d'entreprise, évaluations.</p>	
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Titre de Techniciens Jardins Espaces Verts Session 2021-2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de rupture : 11% • Taux de réussite à l'examen : 87% • Taux d'insertion : 95% • Taux de satisfaction : 100% 	
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Débouchés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier hautement qualifié • Chef d'équipe, chef de chantier • Encadrant technique dans les secteurs dits protégés • Agent technique du paysage • Responsable d'un jardin remarquable • Vendeur de végétaux avec une compétence commerciale 	<p>Poursuites d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • BTSA Aménagements Paysagers • CQP Construction d'ouvrages paysagers • CAP Conducteur d'engins...
<p>Responsable de l'action, contact</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la formation : M. Patrick TESSON patrick.tesson@mfr.asso.fr • Contact apprentissage : Mme Sonia ARMANET sonia.armanet@mfr.asso.fr 	